L'esprit compétition…

Le 24 février 2024

Communiqué 2024

Chère pilote, cher pilote

Avant de débuter la saison, le Comité directeur du Groupement du 2cv cross vous présente les quelques évolutions de la règlementation prévues en 2024.

1. Tout d'abord, le règlement de la coupe de France a évolué

L'attribution des points en finale est maintenant les suivants

- Pour la 3ème place : 32 points
- Pour la 5ème place : 27 points.

2. Plusieurs évolutions du règlement technique ont été appliquées.

- **Concernant l'arceau (article 1.1) :**

Les entretoises transversales ou longitudinales devront obligatoirement être soudées

- **Concernant le harnais de sécurité (article 1.3) :**

Les sangles d'épaule devront obligatoirement être fixées conformément au dessin 253.66,
sur un renfort transversal soudé entre les jambes de force arrières de l'armature (Voir dessins 253-66 et 253-67)

- **Concernant l'aménagement intérieur (article 4) :**

Il est autorisé d'installer un thermomètre d'huile

- **Concernant le bouchon d'essence (article 6.1) :**

Le bouchon d'origine **peut** ~~doit~~ être rendu étanche par le montage d'un pointeau de carburateur.

- **Concernant la plateforme (article 9) :**

Les renforts situés en arrière de la traverse d'essieu arrière sont libres à condition de ne pas dépasser la caisse.

- **Concernant les cotes (Principales cotes – Moteur)**

Correction

Piston : poids minimum nu sans segment	0,272 kg
Poids minimum nu avec segment	~~0,303kg~~

Ajout :

Diamètre de la rondelle de contrôle de la chambre de combustion (origine Citroën)	74,8 mm

- **Concernant les pneus des roues avant (article 11)**

La liste des modèles autorisés est définie par le groupement, elle ne figure plus dans le règlement Technique, mais sur un additif disponible à la demande des pilotes.
Cette évolution apporte une plus grande souplesse pour s'adapter aux évolutions des prix notamment.
La liste des pneus autorisés en 2024 est la suivante :

- TRACMAX X Privilo Tx-2
- TRACMAX X Privilo S 130
- MINERVA 209
- TRISTAR Ecopower 3
- TRISTAR Snowpower HP
- HANKOOK K715
- HANKOOK W440
- HANKOOK W442
- HANKOOK W452
- HANKOOK 4S2 H750
- DUNLOP SP55
- FIRESTONE F560
- FIRESTONE Winter Traction

Vous pouvez retrouver les différents règlements sur le site www.2cvcross.fr rubrique « L'organisation », ou sur le site de la FFSA. Les annexes communes aux disciplines automobiles sont consultables sur le site de la FFSA.

3. Les transpondeurs

Depuis le changement de règlementation concernant les fréquences intégrées aux transpondeurs, nous retardons le moment de nous mettre en conformité.
Désormais la date est fixée pour 2025. Les pilotes ayant des transpondeurs à 5 ou 6 chiffres à partir du numéro 25000 ne sont pas concernés.
Les pilotes ayant des transpondeurs dont les numéros inférieurs à 15000 devront les changer.
Entre 15000 et 25000 un contrôle devra être effectué, nous vous apporterons plus de précision en cours de saison.
Le groupement est en discussion avec les fournisseurs et vous communiquera la marche à suivre et le tarif dès que possible.

4. Prévisions 2024

Afin de faciliter l'organisation des épreuves et rassurer les organisateurs, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire se trouvant à l'adresse suivante :
https://docs.google.com/forms/d/12rKmydibXweyc37hZgSQ4Rpd2uaTJuRM08X4QpgqPJA/edit?usp=sharing_eip_m&ts=65d5b096
Ceci ne vous engage pas : c'est juste à titre indicatif, mais très important pour les organisateurs, merci pour eux.

Le Groupement du 2cvcross vous souhaite une bonne préparation de la saison et vous dit à très bientôt.

Groupement 2CVCROSS